

**3-Lettre de mission apprentissage – Sept. 2025**  
**DGAPVS - MDA/SASEO**  
**Intitulé du poste : Apprenti(e) Instructeur**

**Formation envisagée par l'apprenti : BTS SP3S**

Le maître d'apprentissage sera : Laurence Robert Responsable d'unité (MDA – SASEO Unité appui à la scolarisation).

**Présentation des motivations du maître d'apprentissage :** Au cours de l'accompagnement de l'apprenti, le maître d'apprentissage pourra faire partager son savoir, sa réflexion et son expérience. La réflexion autour des situations rencontrées au cours de l'instruction sera partagée autour de points réguliers. Le maître d'apprentissage accompagnera l'apprenti dans une réflexion autour de notre organisation, dans un contexte de changements : montée de version du système d'information (SI), évolution des pratiques et des procédures au regard des exigences fixées par la CNSA (La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).

**Durée du contrat :** 2 ans (au cours des 2 années de BTS SP3S)

**Missions confiées :** L'apprenti sera invité à partager la pratique (en évolution) des instructeurs concernant le suivi administratif des dossiers des bénéficiaires, à participer aux réunions de service et aux groupes de travail en interne. Il participera à la réflexion collective autour de la mise en place des pratiques nouvelles impulsées par la/les montées de version du système d'informations (SI) impliquant la réécriture/mise à jour des procédures.

**Modalités d'accompagnement de l'apprenti :**

Le maître d'apprentissage accompagnera le stagiaire dans sa pratique (découverte de l'organisation, du fonctionnement et des pratiques du service), puis en binôme avec un instructeur autour des tâches et missions liées à la fonction d'instructeur.

L'apprentissage sera donc progressif : d'abord en observation de la pratique de l'instructeur puis autour de la mise en œuvre des différentes tâches d'instruction (tout d'abord les tâches simples puis complexes sous le contrôle du maître d'apprentissage).

Le maître d'apprentissage ira à la rencontre de l'établissement de formation pour répondre aux modalités d'accompagnement et aux objectifs pédagogiques à atteindre. Il pourra également participer à une formation de maître d'apprentissage si besoin.

**Lieu de travail : MDA- SASEO - Unité appui à la scolarisation**